

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 918 du 18 juillet 1953

n° 918

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 10 du 01/08/1953

Date de publication

18 juillet 1953

Date du numéro

1 août 1953

### TEXTE INTÉGRAL

La peine de la réprimande est infligée à l'infirmier de 8e échelon du cadre local Roble Waiss, pour négligence répétée dans l'exécution de son service et mauvaise manière habituelle de servir.